

Économie : comment résister à l'épidémie ?

Entreprises au ralenti, chômage partiel, absence de touristes : Saint-Jean-de-Monts est déjà bien impactée par cette crise. Pour autant, la Ville et les élus mettent des actions en place et luttent quotidiennement pour diminuer les effets et favoriser la relance. Explications avec Miguel Charrier, 2^e Adjoint, en charge de l'économie et du tourisme.

Quels sont les impacts de la crise sur l'économie montoise ?

Nous ne savons pas encore combien de temps le confinement va durer ; une estimation est donc prématurée. Mais il est certain que les répercussions dureront plusieurs mois. La saison touristique s'apprêtait à commencer, tout est retardé, et les conditions de sa reprise sont aujourd'hui totalement inconnues.

Comment la Ville peut-elle agir face à cela ?

Déjà, la priorité absolue est la santé de tous : salariés, chefs, d'entreprises, Montoises et Montois.

À notre échelle, nous avons réalisé plusieurs démarches au niveau de l'occupation du domaine public, des marchés et de l'aide aux entreprises.

Qu'en est-il du marché ?

Suite à nos actions auprès de la Préfecture, le marché alimentaire peut à nouveau ouvrir les mercredis et samedis, et ceci depuis le samedi 4 avril, selon des règles sanitaires strictes. Cette mesure est autant favorable à l'économie locale qu'à la bonne santé alimentaire des Montois.

Quid de l'occupation du domaine public ?

Nous avons ainsi suspendu le paiement de toutes les redevances d'occupation (terrasses, déballages, etc.) ainsi que des droits de place sur le marché.

Et pour les entreprises ?

Nous examinerons, lors de la reprise, l'ensemble des contrats avec les



La Ville aux côtés des acteurs économiques.

prestataires privés en priorisant la pérennité des entreprises et le maintien de l'emploi.

Enfin la Ville a pris une 1^{ère} mesure en faveur des artisans locaux en autorisant les chantiers durant une partie de la période estivale afin de favoriser la relance économique post-confinement.

Quid de l'économie touristique ?

L'économie et le tourisme sont des compétences de la Communauté de communes qui est donc l'acteur phare en la matière.

Le service Développement Économique de la Communauté de Communes et l'Office de Tourisme Intercommunal sont particulièrement mobilisés depuis le début de cette crise. Ils sont en veille permanente et se tiennent prêts à l'action dès que les conditions de reprises seront réunies.

De nombreuses aides ont déjà été déployées comme par exemple l'annulation de la taxe de séjour ; des droits de terrasses et des redevances d'occupations du domaine public ; la

suspension pour 3 mois des échéances de prêt d'honneur création ; le report des factures de partenariat à l'Office de tourisme intercommunal ; l'adaptation des marchés publics et l'adhésion aux Fonds de solidarité régionaux et nationaux.

Tout sera mis en œuvre pour accompagner le plus efficacement possible tous les acteurs économiques du territoire et trouver avec eux les meilleures solutions pour une reprise d'activité qui permettra, autant que possible, d'atténuer les effets de cette crise sanitaire pour l'économie locale et dont personne ne maîtrise encore les conséquences.

RETROUVEZ TOUTES LES MESURES SUR :

Le site de la Ville : <https://www.saintjeandemonts.fr/>

Le site de la Communauté de Communes : <https://www.oceanmaraisdemonts.fr/>